



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°494 du 3 au 9 octobre 2024

**PAIX ET RÉCONCILIATION**  
BIENTÔT, L'AVANT-PROJET DE CHARTE

**RIZ IMPORTÉ**  
LE MARCHÉ LOCAL IMPACTÉ

**REPORT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE**

# UN REPIT POUR LES SINISTRÉS



Longtemps redouté, le report de la rentrée scolaire 2024-2025 a finalement été annoncé juste quelques heures avant le 1er octobre. Les acteurs ont maintenant jusqu'au 4 novembre pour se préparer.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu

EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031 »  
et « ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029 »

## ENSEMBLE, POUR UN MALI PLUS FORT ET PLUS AMBITIEUX

SOUSCRIPTION DU 3 AU 17 OCTOBRE 2024

MONTANT TOTAL  
**80**  
MILLIARDS DE FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION  
**10 000 FCFA**

### TRANCHE A

MONTANT	TAUX D'INTERET	DUREE	DIFFERE DE
<b>50</b> MILLIARDS FCFA	<b>6,55%</b> l'an	<b>7</b> ans	<b>3</b> ans

### TRANCHE B

MONTANT	TAUX D'INTERET	DUREE	DIFFERE DE
<b>30</b> MILLIARDS FCFA	<b>6,35%</b> l'an	<b>5</b> ans	<b>2</b> ans

ÉMETTEUR ARRANGEUR ET CHEF DE FILE



SYNDICAT DE PLACEMENT : ABCO BOURSE – AFRICABOURSE – AFRICAINE DE BOURSE – AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION – ATLANTIQUE FINANCE – BIBE FINANCE & SECURITE – BICI BOURSE – BNI FINANCES – BOA CAPITAL SECURITIES – CGF BOURSE – ATTUARIES SECURITIES WEST AFRICA – CORIS BOURSE – EDC INVESTMENT CORPORATION – EVEREST FINANCES – HUDSON & CIE – IMPAXIS SECURITIES – NSIA FINANCES – PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT – SGI BENIN – SGI NIGER – SGI TOGO – SOGEBOURSE – SBIF – SGI MALI – SIRUS CAPITAL – SOCITE GENERALE CAPITAL SECURITIES-UNITED CAPITAL FOR AFRICA – INVICTUS CAPITAL FINANCE – BRIDGE SECURITIES – FGI – MAC AFRICAN – SGI BSIC CAPITAL – GLOBAL CAPITAL – CIFA BOURSE – MATHA SECURITIES – SGI ORAGROUP SECURITIES

Cette opération a été enregistrée par l'AMF-UMOA sous les numéros EE/24-17 et EE/24-18 du 30 septembre 2024.

## ÉDITO

### Jusqu'ou ira-t-on?

Ce mardi 1er octobre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a été déclaré persona non grata sur son territoire par Israël. Cette nouvelle, pourtant majeure, passe presque inaperçue dans le tonnerre des bombardements israéliens sur Beyrouth. Cette décision est motivée par les prises de parole du secrétaire général, celle du mardi dernier condamnant « l'élargissement du conflit au Moyen-Orient » et déplorant « l'escalade après l'escalade » suite à l'attaque massive de l'Iran sur Israël. Une condamnation sans prise de parti clair en sa faveur qui aura déplu à l'État israélien. La goutte de trop pour ceux qui avaient déjà appelé à la démission d'Antonio Guterres après que celui-ci ait considéré que l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 ne s'était « pas produite dans le vide » et que « le peuple palestinien (avait) été soumis à 56 ans d'occupation étouffante ».

Pourtant rien de faux ni d'injuste dans les propos du secrétaire général dont la mission est justement de garder une neutralité éclairée pour orchestrer avec justesse le concert des nations. Après plus de 40 000 victimes palestiniennes civiles en un an, aurait-il encore une crédibilité s'il prenait fait et cause pour l'inarrêtable Benyamin Netanyahu ? Les Etats-Unis de Joe Biden s'acquittent déjà d'ailleurs fort bien de cette mission, eux qui continuent de livrer des armes à l'armée israélienne tout en demandant mollement un cessez-le-feu et en mettant gentiment en garde contre des bombardements sur des sites nucléaires iraniens.

En mai dernier déjà, après un vote sur l'adhésion à part entière de la Palestine à l'ONU, l'ambassadeur israélien avait déchiré la Charte des Nations Unies à la tribune de l'institution internationale. Avec ce désaveu de Guterres par Israël, c'est un reniement de sa matrice même car l'ONU est le ventre qui a fait de la Terre promise un état en 1947. Alors jusqu'ou ira-t-on ?

AURÉLIE DUPIN

### LE CHIFFRE

# 200

C'est le nombre de missiles que l'Iran a lancé sur Israël, ce 1er octobre. Cette attaque fait suite au bombardement du Liban par Israël récemment.

### ILS ONT DIT...

« Nous ne pouvons pas, au sein de la coalition, réussir la lutte contre le terrorisme, particulièrement en Afrique de l'Ouest, sans les pays de l'AES [...] Nous sommes obligés, nous le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire. Nous n'avons pas le choix, si nous voulons réussir la lutte contre le terrorisme, d'associer les pays de l'AES ». **Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères**, 1er octobre 2024.

« La solidarité n'est pas un slogan, mais un comportement que l'on se doit de manifester tous les jours à l'égard des personnes les plus vulnérables et les plus nécessiteuses ». **Abdoulaye Guindo, secrétaire général du ministère de la Santé**, 1er octobre 2024.

Donnez votre avis sur Journal du Mali

### RENDEZ-VOUS

**2-16 octobre 2024 :**

Scène musicale du patio - Institut français du Mali - Bamako

**5 octobre 2024 :**

Soirée traditionnelle Koroba - Maison des Jeunes - Bamako

**5 octobre 2024 :**

ATT Junior : 20 ans de carrière - Institut français du Mali - Bamako

**5 octobre 2024 :**

La randonnée - Crocod'île - Bamako

### UN JOUR, UNE DATE

**7 octobre 1949 :** Naissance de la République Démocratique Allemande (RDA), qui s'oppose à la République Fédérale d'Allemagne (RFA) après la Seconde Guerre mondiale. Cette division va durer jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989.



Un cours sur **Aya Nakamura** intitulé « Le minoritaire et le majoritaire » s'est tenu ce 2 octobre à l'Université de Rennes.



La Cour d'appel de Londres a rejeté la demande de dégel des comptes de la fille de l'ancien président angolais **Isabel dos Santos** dans l'affaire qui l'oppose à Unitel.

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Plusieurs personnalités de l'AES présentes lors de la 1ère réunion de l'AES ce 30 septembre 2024.

# REPORT DE LA RENTRÉE : UN MOIS POUR ÊTRE PRÊTS

Le suspens aura duré jusqu'au 30 septembre. Redouté depuis la multiplication des inondations et la prolongation de l'hivernage, le report de la rentrée scolaire 2024-2025 a finalement été annoncé juste quelques heures avant le 1er octobre. Une décision qui laisse un mois aux acteurs pour mettre au point leurs préparatifs et assurer une année scolaire sereine.

FATOUmata MAGUIRAGA

Malgré les conditions objectives qui laissent prévoir un report de la rentrée scolaire, les acteurs de l'école ont été surpris par cette annonce de dernière minute. Un report évident dont l'annonce tardive amène les Maliens à se poser des questions. Pourquoi attendre la veille de la rentrée pour une telle annonce ? Dans son communiqué, le ministre justifie le report de la date de la rentrée par « l'état de catastrophe nationale » qui a pourtant été déclaré par les autorités depuis le 23 août 2024. « L'ampleur des inondations » était dès lors connue et les écoles qui ont aussi été touchées, comme d'autres infrastructures socio-économiques, étaient soit inondées, soit servaient d'abris à ceux qui avaient perdu leurs habitats. Dans son compte rendu mensuel du mois de septembre 2024, le cluster Éducation du Mali a informé que 123 écoles étaient occupées par des sinistrés dans les régions de San, Ségou et Mopti. 11 autres, à Gao, étaient occupées par des déplacés internes, donc indisponibles à quelques jours de la rentrée. Cette absence d'anticipation a donc mis devant le fait accompli responsables d'établissements, enseignants, élèves et parents d'élèves. Souvent doublement concernés par la situation, certains sinistrés évoquent l'absence d'alternative pour eux, justifiant ainsi leur maintien dans ces abris. À défaut d'avoir les réponses par rapport au timing, certains acteurs disent comprendre les raisons avancées par le ministre de l'Éducation nationale. Sékou Diawara est Directeur de l'école Capitaine Mamadi

Sylla 2, située dans le camp des Parachutistes de Djicoroni Para, et Coordinateur du groupe scolaire du même nom, qui compte 3 premiers cycles et 2 seconds cycles. « Vu la situation et l'abondance de la pluie, des écoles abritent des sinistrés », comme à Dontème, dans le même quartier, où 52 familles y vivent, explique-t-il. Déjà « au four et au moulin dans les préparatifs », l'école s'attèle à nettoyer les salles de classe, noircir les tableaux et entamer le désherbage d'une cour où il est difficile de se déplacer entre les flaques d'eau et les herbes qui continuent de pousser. À ces contraintes passagères il faut ajouter les difficultés récurrentes partagées par plusieurs écoles publiques. Une insuffisance notoire de tables oblige les enfants à en amener pour ne pas s'asseoir à même le sol, avoue le Coordinateur du groupe scolaire. Une école qui n'a pas de direction ou encore des écoles qui n'ont pas de latrines, sans compter le manque d'enseignants, la liste des difficultés n'est pas exhaustive.

**Malgré l'ampleur des inondations et l'état de catastrophe nationale déclaré depuis le 23 août 2024, l'annonce tardive du report de la rentrée scolaire a pris de court les acteurs de l'éducation, qui, bien que comprenant les raisons invoquées, regrettent une absence d'anticipation qui complique davantage la situation.**

Le ministre, qui souhaite une rentrée réussie, sans prise de risque, plutôt « qu'une sorte d'aventure » que représentait la rentrée du 1er octobre, promet de s'atteler « à toiletter et à préparer les parents d'élèves » et rassure que le mois sera mis à profit pour préparer



Des sinistrés au groupe scolaire Séga Diallo, N'golonina, 1er octobre 2024.

la rentrée de façon plus complète qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Afin de faire une rentrée qui respecte les normes et qui soit satisfaisante.

**Un mois pour réussir** Désormais, les acteurs de l'école entament une course contre la montre. « On peut gagner du temps », espère M. Diawara, du groupe scolaire Capitaine Mamadi Sylla 2. C'est l'occasion pour lui de lancer un appel aux parents d'élèves afin

report de la rentrée, « même si c'était pressenti », Oumar Koné, Directeur de l'école de Troukabougou, à Djicoroni Para, estime que « les raisons sont fondées, mais on pouvait anticiper ». Ce report n'est pas sans conséquences pour un programme qui s'étale sur 9 mois et qui connaissait des difficultés pour son achèvement, même s'il dit faire confiance aux acteurs chargés de l'élaboration des programmes. Son école, créée en 2008,

compte actuellement 9 salles de classe, un premier et un second cycle ainsi qu'un effectif de plus de 700 élèves. L'insuffisance des tables et l'effectif pléthorique, plus l'absentéisme des enfants, constituent les principales difficultés que l'école connaît.

que le jour de la rentrée soit le jour du démarrage effectif des cours. « On doit suivre un programme et mettre le paquet », insiste M. Diawara. Il ne faut donc plus attendre le jour de la rentrée pour faire les transferts ou les inscriptions. Passé l'incompréhension du

les parents d'élèves ou encore les structures de financement. Malgré tout, « les cours vont démarrer dans des conditions très timides », car « il ne peut y avoir de rentrée apaisée si vous devez des sous à vos enseignants, à vos fournisseurs », déplore encore M. Touré. Même si le ministre s'est engagé à payer les frais qui restent en souffrance, estimés à 21 milliards de francs CFA pour l'année dernière, notre interlocuteur déplore que le paiement des arriérés varie en fonction des localités. Alors qu'il est à 70% dans certaines localités, il est de moins de 40% ailleurs. « Pour le même travail, cela doit être au même niveau »,

**Année compromise ?** Si plusieurs acteurs préconisent un réaménagement, qui s'imposera même pour rattraper le retard, les difficultés qui restent entières dans plusieurs écoles ne permettront pas une reprise sereine des cours. En outre, l'incertitude demeure sur cette nouvelle date, compte tenu de la situation. En effet, en dehors des écoles occupées par les personnes sinistrées des inondations, plusieurs groupes scolaires ont été endommagés ou sont hors d'usage. Si pour certains parents il s'agit d'un nouveau répit pour mieux se préparer, il sera de courte durée. Car les frais et les fournitures scolaires deviennent de plus en plus inaccessibles. Certains acheteurs de dernière minute se sont même abstenus à l'annonce du report.

Sur le plan pédagogique, les acteurs de l'école suggèrent une utilisation judicieuse de ce temps pour entretenir le niveau des enfants. Car tout un mois de vacances supplémentaires constitue un retard souvent difficile à rattraper. Certains enseignants préconisent donc de travailler avec les enfants afin de maintenir les niveaux pour entamer la nouvelle année, qui « démarrera de façon effective le 4 novembre 2024 », préviennent-ils. ■

## 3 QUESTIONS À



### SIBIRY KANTÉ

Coordinateur du SYNEB  
Rive gauche

#### 1 Comprenez-vous les raisons du report de la rentrée scolaire ?

Il y a une semaine, une rencontre avec les Directeurs d'académie et le ministre de l'Éducation a eu lieu. Les situations ont été données par localité et on sait que dans plusieurs d'entre elles il y a des sinistrés. Certains ont perdu leurs logements et vivent dans des écoles à Djicoroni, à Lafiabougou et un peu partout ailleurs. Socialement, on doit être solidaires. En réalité, nous pensions que la décision de repousser la rentrée scolaire allait être prise bien avant en Conseil des ministres.

#### 2 Ce report aura-t-il un impact sur l'année scolaire ?

Non, parce qu'en principe, avec le programme normal, l'année scolaire est à terme au mois de mai. Repousser la rentrée d'un mois ne peut pas jouer sur l'année scolaire. S'il n'y a pas de perturbations, on peut terminer le programme.

#### 3 Que faut-il alors pour que la rentrée soit effective le 4 novembre 2024 ?

En fait, ce report permettra à certains parents d'élèves, qui étaient en difficulté, de pouvoir faire face aux frais. Quant aux enseignants, ils trouveront des moyens pour donner des cours de remédiation afin que d'ici la fin de l'année les élèves soient bien préparés. Cela ne va pas jouer sur le programme progressif mensuel.

## REPÈRES

Date de la rentrée :  
**4 novembre 2024**

Ecoles occupées par des sinistrés : **123**

Paiements en souffrance des écoles privées :  
**21 milliards FCFA**

Mais les inscriptions, qui se font au compte-gouttes, alors même que l'école était à la veille de la rentrée, inquiètent Sidi Camara, Directeur de l'école fondamentale de Troukabougou. Pour sa part, il estime que l'alternative du programme condensé peut favoriser les élèves et permettre d'achever les programmes.

**Les privés en souffrance** Boukassoum Touré, Secrétaire général de l'Association des promoteurs d'écoles privées, ne souhaite pas se prononcer sur la reprise des cours, les programmes et les évaluations, qui relèvent du pouvoir régalien de l'État.

## INSÉCURITÉ : L'AUTRE FREIN À L'ÉDUCATION

Parmi les trois principales recommandations rappelées lors de la réunion du cluster Éducation Mali, tenue le 18 septembre 2024, figurait un état des lieux des écoles occupées à la suite des inondations. Il ressort des informations que 123 écoles sont occupées par les populations sinistrées dans les régions de Ségou, San et Mopti. Un défi de plus pour l'éducation des enfants, menacée depuis plusieurs années.

FATOUmata MAGUIRAGA



Ecole Bocar Touré de Gossi, 2019.

L'accès à l'éducation est en théorie garanti à tous les enfants, mais les disparités sont réelles dans la pratique. L'accès à l'éducation dans les zones touchées par l'insécurité a été particulièrement affecté. Selon l'UNICEF, dans ces zones, « des infrastructures ont été détruites. Environ 43% des écoles ont été

plus ou moins endommagées, ce taux pouvant grimper à plus de 60% dans certains cercles des régions de Tombouctou, Gao, Kayes, Mopti et Ségou ». Selon le cluster Éducation Mali, depuis le début de l'année, plus de 1 600 écoles ont fermé leurs portes en raison de l'insécurité ou de la crise humanitaire. Une situation qui

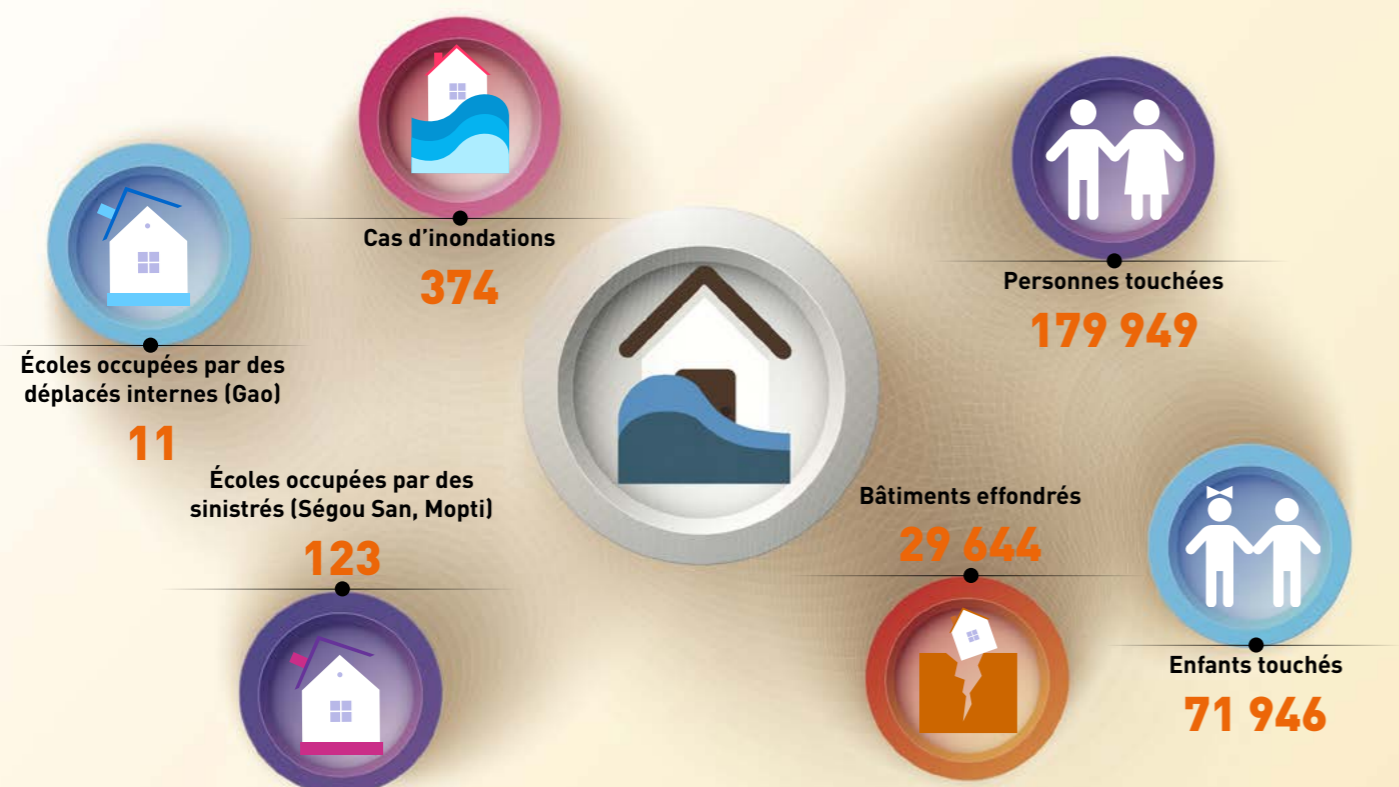
impacte près de 500 000 élèves et plus de 9 000 enseignants, compromettant ainsi l'accès à l'éducation pour ces nombreux enfants. Le taux de fermeture d'écoles a atteint une proportion inquiétante avec 18%, les régions situées au centre du pays étant les plus touchées. Les régions les plus touchées, comptant plus de 100 écoles fermées, incluent Douentza et Bandiagara avec 271 écoles fermées, Tombouctou avec 193, Ségou avec 174, Mopti avec 144, Ménaka avec 138, Gao avec 132 et Ténenkou avec 102, révélant l'ampleur du problème.

**Solutions durables** L'autre goulot d'étranglement est la disparité dans l'offre entre le secteur public et privé. Dans le cycle de l'enseignement secondaire général, l'offre s'est améliorée, passant de

856 établissements en 2018 à 1 148 en 2021, grâce à l'augmentation du nombre d'infrastructures privées (160 nouveaux établissements contre 9 pour le secteur public). L'UNICEF constate que depuis 2012, la situation scolaire a été fortement perturbée par la concomitance de nombreux facteurs, dont des déplacements massifs de populations, des fermetures d'écoles dans les zones d'insécurité, la surcharge des classes dans les zones d'accueil des populations déplacées et le manque général de moyens budgétaires nationaux et extérieurs. Pour lever ces goulots d'étranglement à l'accès des enfants à l'éducation, le pays doit envisager certaines mesures.

Des solutions urgentes comme l'augmentation du temps d'enseignement effectif, l'accélération de la scolarisation au préscolaire, la lutte contre l'abandon et la déperdition scolaire, la mobilisation des communautés et le renforcement des capacités des structures locales en charge de la gestion de l'éducation doivent être mises en œuvre. ■

### SITUATIONS DES INONDATIONS ET IMPACTS SUR L'ÉDUCATION (18 SEPTEMBRE 2024)



Sources : UNICEF, Cluster Education

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°494 du 3 au 9 octobre 2024

Journal du Mali

# LE PIRATAGE AUDIOVISUEL C'EST DU VOL !



ADAMA TRAORÉ  
METTEUR EN SCÈNE



MAIMOUNA DOUMBIA  
COMÉDIENNE



FOUSSEYNI MAIGA  
RÉALISATEUR



ATT JUNIOR  
COMÉDIEN HUMORISTE



EVA BAGAYOGO  
COMÉDIENNE



OUSMANE DICKO  
COMÉDIEN



- RISQUE DE BLOCAGE DES IMAGES  
- EXPOSITION DES ENFANTS A DES IMAGES NON APPROPRIÉES  
- MANQUE À GAGNER POUR L'ÉTAT  
- PERTE DE REVENUS POUR LES ARTISTES

#JEMENGAGECONTRELEPIRATAGE



## PAIX ET RÉCONCILIATION NATIONALE : L'AVANT-PROJET DE CHARTE BIENTÔT FINALISÉ

Durant le délai supplémentaire accordé par le Président de la Transition, la Commission de rédaction de l'avant-projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale a mené une série de consultations avec les institutions de la République et rencontré des personnes ressources qui ont apporté des contributions au document, dont la finalisation est en cours.

MOHAMED KENOVI

Initialement prévu pour deux mois à compter de juillet dernier, le mandat prorogé de la Commission de rédaction de l'avant-projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale a officiellement pris fin le 30 septembre dernier. Toutefois, avant la remise officielle du document final au Président de la Transition, les membres de la Commission sont en phase de relecture du texte depuis le début de cette semaine. « Nous sommes en relecture jusqu'au jeudi 3 octobre. D'ici là, si nous recevons les contributions des autres institutions, nous allons les intégrer à l'avant-projet », confie une source au sein de la Commission. Le texte final de l'avant-projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, ainsi que le rapport final



Echange entre **Président de la commission** et des membres de la **société civile**, juillet 2024.

activités qui concourent à la sécurité, à la paix, à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et au vivre-ensemble au Mali ». Recommandée lors du Dialogue Inter-Maliens après la caducité de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, elle se veut le nouveau socle pour

que la nouvelle Charte « n'est pas rédigée sur une table de négociation ou sous la contrainte de l'État » et pourra ainsi servir de socle à toutes les futures négociations. Après les rencontres avec les forces vives de la Nation dès le début de leur mission, les membres de la Commission de rédaction, présidée par l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga, se sont rendus auprès des institutions de la République et du gouvernement du 24 au 26 septembre 2024. La Cour suprême, la Cour constitutionnelle, le Conseil économique, social, environnemental et culturel, le Haut Conseil des collectivités, le Conseil National de Transition (CNT), ainsi que le gouvernement, sous la houlette de la Primature, ont tous soumis des contributions à l'avant-projet.

**Contributions diverses** Plusieurs propositions clés ont été faites par les différentes institutions. Le Conseil National de Transition préconise, entre autres, d'ériger la promotion et la défense de la paix et de la réconciliation nationale parmi les devoirs des citoyens, de travailler à la véritable réconciliation des Maliens et d'instaurer une gouvernance vertueuse. L'or-

**Toutes les étapes d'écoute ont été franchies. La prochaine sera la remise du document au Président de la Transition. Mais pour l'instant, aucune date n'est fixée.**

de la Commission, pourraient être remis au Président de la Transition la semaine prochaine ou celle d'après, en fonction de la durée des travaux de relecture et d'intégration des contributions en cours dans le texte initial. « Toutes les étapes d'écoute ont été franchies. La prochaine sera la remise du document au Président de la Transition. Mais pour l'instant, aucune date n'est fixée », glisse une autre source interne à la Commission.

**Charte inclusive ?** La Charte pour la paix et la réconciliation nationale constituera « le document de référence pour toutes initiatives, actions et

### EN BREF

#### PRIMATURE : ABSENCE PROLONGÉE DE CHOQUEL KOKALLA MAIGA

Depuis plusieurs jours, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga est absent de la Primature. Aucune information officielle n'a été communiquée concernant les raisons de cette absence prolongée, mais selon certaines sources, il serait en déplacement en Turquie pour des raisons de santé. Sa dernière apparition publique remonte au 21 septembre 2024, lorsqu'il a présidé une journée de sensibilisation organisée par le Centre de médecine sportive. Depuis, le Chef du gouvernement brille par son absence lors de plusieurs événements clés, notamment la rencontre entre le gouvernement et la commission de rédaction de l'avant-projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation le 26 septembre dernier. Choguel Maïga s'est également fait représenter par le ministre de l'Administration territoriale, Abdoulaye Maïga, à la tribune des Nations Unies, le 28 septembre. C'est d'ailleurs ce dernier qui assure à nouveau l'intérim à la Primature, comme en 2022 lors de l'absence prolongée de Choguel Maïga, mis au « repos forcé » à la suite d'un AVC. ■

gane législatif de la Transition recommande également, pour s'assurer de l'accompagnement du peuple, que le projet de Charte soit soumis à un référendum, après sa formalisation par voie législative.

« Il serait bon que la Charte puisse être flexible afin de prendre en compte d'autres conflits ou tensions que nous ne connaissons pas encore ou dont les manifestations peuvent varier », a souligné au nom du gouvernement le ministre de la Justice, Mahamadou Kassogué, qui a par ailleurs assuré que le document ne serait pas « destiné au placard » mais « bien mis en œuvre ». ■



**Notre support technique est à votre écoute 24h/7j.**



**20 28 00 00**  
**www.afribone.com**



## REPRISE DE LA VENTE DE RIZ INDIEN AU MALI : LE MARCHÉ LOCAL FORTEMENT IMPACTÉ

En Afrique subsaharienne, le riz occupe une place de choix dans l'alimentation, juste après le maïs, comme la céréale la plus consommée. Le Mali ne fait pas exception et environ 25% de ses besoins en riz sont couverts par des importations. Une situation qui expose le pays à la volatilité des marchés mondiaux. En 2021, le pays avait interdit l'importation de riz pour protéger le marché local et favoriser la production nationale. Mais cette interdiction a été levée de facto en décembre 2023, suite à la présence de riz indien sur le marché malien.

MASSIRÉ DIOP

On se souvient que le 6 décembre 2021, dans un contexte de récoltes céréalières limitées et de crainte de pénurie alimentaire, le Mali avait annoncé l'interdiction des exportations de céréales, dont le riz. Cette mesure visait à garantir l'approvisionnement local et à stabiliser les prix des denrées alimentaires de base, qui étaient en hausse depuis début 2021. Cependant, l'inefficacité de la production nationale à répondre aux besoins a conduit les autorités à revoir leur position sur les importations, malgré les restrictions formelles toujours en vigueur. En décembre 2023, l'Inde, le deuxième producteur mondial de riz après la Chine, a autorisé l'exportation de 100 000 tonnes de riz brisé vers le Mali dans le cadre d'un accord bilatéral. Pourtant, cette décision contredisait l'interdiction indienne d'exporter du riz décrétée en septembre 2022 dans le but de protéger son propre marché. L'autorisation délivrée par la National Cooperative Exports Limited s'inscrivait dans une série de mesures visant à aider les pays africains en situation de vulnérabilité alimentaire. Le riz indien importé au Mali se compose principalement de deux types : le riz brisé et le riz non-basmati, avec des spécificités et des usages variés. S'agissant du riz brisé, il est très utilisé dans la cuisine malienne car prisé pour son prix bas et sa disponibilité, ce qui en fait un choix populaire au Mali. Concernant le riz non-basmati, principal produit d'exportation de l'Inde, il est utilisé pour diverses préparations culinaires. Bien que moins coûteux que le riz basmati, il se distingue par sa qualité intermédiaire et est compétitif sur les marchés mal desservis



Stock de riz importé, marché de N'golonina.

par des productions locales. Ces variétés indiennes rivalisent directement avec les productions de riz du Mali, souvent moins compétitives en termes de coût et de volume.

### Dynamique complexe sur le marché local

L'importation massive de riz indien crée une dynamique complexe sur le marché malien. D'un côté elle permet de répondre aux besoins importants en riz, une denrée dont la demande continue d'augmenter, particulièrement dans les zones urbaines. En effet, l'approvisionnement en riz indien pourrait contribuer à stabiliser les prix, qui avaient atteint des niveaux préoccupants au cours des dernières années. Toutefois, cette importation pose un défi sérieux aux producteurs locaux. Le riz malien, produit essentiellement dans la région de l'Office du Niger, fait face à des coûts de production élevés, avec des infrastructures limitées et des conditions climatiques souvent défavorables. L'arrivée de riz moins cher en provenance d'Inde risque de nuire aux marges des agriculteurs maliens, déjà fragilisés par des problèmes d'ordre structurel et conjoncturel. Par ailleurs, la qualité perçue du riz indien, bien que différente de celle du riz malien,

pourrait également influencer les habitudes de consommation. La demande pour des produits importés plus abordables pourrait pousser les consommateurs maliens à délaisser le riz local, aggravant ainsi la pression sur les agriculteurs et sur l'économie rurale.

**Des défis à relever** Certes, l'ouverture partielle du marché malien aux importations de riz indien répond à une nécessité urgente de satisfaire la demande locale. Mais cette politique soulève des questions à long terme sur la durabilité de la production nationale. Pour protéger les producteurs locaux, des experts estiment que le Mali pourrait envisager des mesures compensatoires, telles que des subventions à la production ou des investissements dans l'irrigation et les infrastructures agricoles. De plus, selon eux, le gouvernement devrait mettre en œuvre une stratégie visant à équilibrer les importations avec des politiques favorisant la compétitivité du riz malien sur le marché national. Sans cela, la dépendance à l'importation pourrait saper les efforts de sécurité alimentaire à long terme.

La reprise des importations de riz indien au Mali en décembre

### EN BREF

#### INTENSE PRESSION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : AUGMENTATION DES PRIX DES CÉRÉALES EN 2024

Le Réseau des Systèmes d'alerte précoce contre la famine FEWS NET, qui fournit des analyses pour prévenir les crises alimentaires mondiales et coordonner des interventions rapides contre la famine, a récemment produit un rapport sur les prix des denrées de base au Mali. Le moins que l'on puisse dire c'est que ces derniers continuent de grimper, avec une augmentation moyenne de 25% en 2024. Le mil, le riz et le sorgho, essentiels à l'alimentation de la population, affichent des hausses inquiétantes. Le marché de Ségou, connu pour son importance dans la production céréalière, est particulièrement impacté. Bamako joue un rôle clé dans la redistribution des denrées vers les régions nord du pays et vers la Mauritanie. Depuis 2005, le riz est devenu un aliment incontournable dans les ménages urbains et son prix a atteint 500 francs CFA le kilo à Mopti pour la variété Gambiaca. Le mil et le sorgho ont suivi la même tendance, avec des prix dépassant les 600 francs CFA le kilo dans les régions de Tombouctou et Gao. Cette hausse, alimentée par des conditions économiques et climatiques défavorables, accentue les risques d'insécurité alimentaire au Mali. D'où l'urgence d'une intervention pour stabiliser les marchés et soutenir les populations vulnérables. ■

2023 constitue un événement clé dans le secteur agroalimentaire du pays. Si elle permet de répondre aux besoins immédiats de consommation, cette décision aura des impacts durables sur la production locale et la dynamique du marché. L'idéal serait de mettre en place des politiques équilibrées pour à la fois répondre à la demande, soutenir les producteurs locaux et garantir une sécurité alimentaire pérenne. ■

# TMI JACKPOT

JOUEZ & GAGNEZ !

Composez le

# #463#

À partir d'un numéro Orange



# GAGNEZ

# 15 000 CFA

minimum / jour

DU LUNDI AU SAMEDI  
10H00 & 19H00

Les gagnants sont sélectionnés au hasard par un ordinateur, sans interférence humaine.

TMI

La télé qui vous allume !

Canal+ 4/233  
Malivision 244

## LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN : LE COMBAT D'UNE VIE POUR KADIDIATOU

Le mois d'octobre de chaque année coïncide avec le lancement d'une campagne de sensibilisation mondiale pour lutter contre le cancer du sein. Au Mali, plus de 2 270 cas de cancer du sein ont été détectés, avec 1 348 décès, et 2 436 cancers du col de l'utérus, causant 1 431 décès, selon Globocan 2022. Parmi les femmes qui ont choisi de lutter contre la maladie figure Kadidiatou Faye Kanté, qui se distingue par son courage.

FATOUMA CISSÉ



Séance de sensibilisation à Sabalibougou en 2023.

Mme Faye Kadidiatou Kanté avait 52 ans lorsqu'elle a appris qu'elle avait un cancer du sein. Tout a commencé en juin 2015, comme elle l'explique : « j'ai senti une petite boule dans mon sein gauche, mais je n'y ai pas prêté grande attention, pensant que c'était une piqûre de fourmi. Mais la boule continuait de grossir et, au mois de septembre, j'ai décidé d'aller à l'hôpital ». À l'hôpital, elle apprend une nouvelle qui bouleversera toute sa vie. Le médecin lui révéla : « Mme Faye, vous êtes atteinte d'un cancer ». Kadidiatou raconte qu'à ce moment là elle a senti son monde s'écrouler. Pour plus de précisions, son Docteur l'a envoyée à l'Hôpital du Mali. « Lors de ma consultation, j'ai vu des tas de dossiers empilés sur le bureau de l'oncologue. Voyant mon anxiété, il m'a expliqué : ce sont les dossiers des patients atteints de cancer, enfin ceux qui sont déclarés ».

**Debut du combat** À ce moment précis, Mme Faye s'est

fait une promesse : « j'ai prié le bon Dieu et promis que si je m'en sortais je créerais une association pour lutter contre ce fléau ». Par la suite, les chimiothérapies ont débuté et duré six mois. « Après chaque chimio, pendant quatre jours, je me sentais mal : je vomissais, j'avais des douleurs, je ne mangeais rien. Tous mes cheveux sont tombés ». Quelque temps après la fin de la chimio, son médecin lui a annoncé qu'elle avait vaincu le cancer. « J'ai prévenu tout le monde ».

**Au Mali, plus de 2 270 cas de cancer du sein ont été détectés, avec 1 348 décès, et 2 436 cancers du col de l'utérus, causant 1 431 décès, selon Globocan 2022.**

Une joie de courte durée, car un autre combat l'attendait. Quatre mois après, de nouvelles analyses ont révélé une anomalie aux poumons. On lui a alors suggéré une autre opération, qu'elle a d'abord refusée. « J'étais démoralisée, je n'avais plus envie de rien,

mais mon docteur m'a envoyé voir une psychologue qui m'a convaincue ». Après cette nouvelle opération, Kadidiatou a repris la chimio pendant six autres mois. Finalement, elle a remporté le combat. L'après-cancer a été très difficile, confie-t-elle. « La maladie m'a diminuée à 60%. Sans le soutien de ma famille je ne m'en serais pas sortie ». Aujourd'hui âgée de 62 ans, Mme Faye a ouvert une association de lutte contre le cancer du sein, « Combattantes du cancer », qui compte déjà 200 membres, toutes engagées dans la lutte contre cette maladie. Son combat personnel doit être une source d'inspiration pour de nombreuses femmes maliennes et d'ailleurs, rappelant que le cancer, bien que difficile, peut être surmonté grâce à la résilience, au soutien familial et à l'accès aux soins.

Plus qu'une simple campagne de sensibilisation, le parcours de Kadidiatou montre qu'Octobre Rose est aussi un appel à l'action, un engagement à soutenir celles qui luttent et une célébration de la force et du courage des survivantes. ■

### EN BREF

#### PREMIÈRE ÉVALUATION DU PCRSS : VERS UNE STABILISATION DURABLE DU SAHEL

Le Comité régional de coordination (CRC) a tenu les 29 septembre et 1er octobre à Bamako sa première évaluation du Projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel (PCRSS). Ce projet, initié par les gouvernements du Mali, du Burkina Faso et du Niger avec le soutien de leurs partenaires internationaux, a pour objectif d'assurer la paix, la sécurité et la reprise économique aux populations affectées par les crises. L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action. Plusieurs officiels étaient présents lors de la cérémonie d'ouverture, dont Mme Clara de Sousa, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Sahel. Elle a affirmé que plus de 1,2 million de personnes de la région ont bénéficié d'une assistance de qualité, contribuant à l'amélioration des services sociaux de base. En outre, le projet a permis à 553 000 agriculteurs de reprendre leurs activités grâce à la fourniture de machines agricoles. Le Colonel-major Ismaël Wagué, Président du PCRSS, a souligné que cette initiative permet de partager des expériences, d'harmoniser les points de vue et d'intervenir de manière complémentaire pour soutenir les populations du Liptako-Gourma. La Secrétaire exécutive de l'Autorité du Liptako-Gourma, Hawa Aw, a quant à elle exprimé l'espoir que ce programme permette d'harmoniser les politiques de développement local et de concevoir des programmes d'investissements régionaux ambitieux capables de favoriser l'émergence économique de la région. ■

## GUERRE AU PROCHE-ORIENT : NOUVELLE ESCALADE ENTRE ISRAËL ET L'IRAN

L'Iran a lancé le mardi 1er octobre près de 200 missiles contre l'État hébreu pour venger la mort du chef du Hamas palestinien Ismaïl Haniyeh, tué le 31 juillet 2024, et du chef du Hezbollah pro-iranien Hassan Nasrallah, ainsi qu'un de leurs commandants, Abbas Nilforoushan, tous deux tués dans les bombardements de l'armée israélienne qui ont visé le mouvement islamiste le 27 septembre dernier.

MOHAMED KENOUI



Defunt leader du Hezbollah et le Premier ministre israélien.

Baptisée « Promesse honnête 2 », l'attaque qui a fait deux blessés légers en Israël et tué un Palestinien en Cisjordanie occupée, selon les secours, a visé le « cœur d'Israël ». Les missiles ont ciblé « les trois principales bases aériennes militaires » du pays, le Mossad, les services secrets israéliens et deux autres bases aériennes, à en croire le chef d'État-major iranien.

Le chef de la diplomatie iranienne, Seyed Abbas Araghchi, a de son côté indiqué sur X que l'Iran avait exercé son « droit à l'autodéfense » après deux mois de « retenue » pour « laisser la place à un cessez-le-feu à Gaza ». C'est la deuxième attaque d'envergure de l'Iran contre Israël en l'espace de six mois, après celle du 13 avril 2024 en riposte à une frappe meurtrière imputée à Israël sur

le consulat iranien à Damas. L'attaque, largement condamnée par l'Occident, a suscité une vague d'appels à la retenue à travers le monde, dont notamment celui de Moscou, qui a alerté mercredi sur une « spirale alarmante ».

**Crainte de guerre régionale** « L'Iran a commis une grave erreur (...) et en paiera le prix », a averti le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Le porte-parole de l'armée israélienne, le Contre-amiral Daniel Hagari, a lui aussi indiqué que le pays avait un plan de riposte et qu'il agirait « à l'endroit et au moment que nous aurons décidé ». Cette riposte d'Israël est en discussion avec les États-Unis, dont le Président Joe Biden a affirmé soutenir « pleinement Israël ». Dans la foulée, le chef de la diplomatie iranienne a mis Washington en garde contre toute intervention.

L'État-major des forces armées iraniennes a par ailleurs souligné dans un communiqué le 2 octobre, cité par l'agence locale Fars, « qu'en cas d'intervention directe de la part des pays soutenant le régime dans l'agression et l'attaque contre l'Iran, leurs centres et intérêts dans la région seront également confrontés à une puissante attaque » de l'Iran. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### MEXIQUE : CLAUDIA SHEINBAUM INVESTIE PREMIÈRE PRÉSIDENTE DU PAYS

L'ex-maire de Mexico Claudia Sheinbaum a été officiellement investie le mardi 1er octobre en tant que première Présidente de l'histoire du Mexique depuis son indépendance, en 1821. Elle a prêté serment devant les députés et les sénateurs réunis en Congrès, succédant au Président sortant, le très populaire Andrés Manuel López Obrador, dont la popularité lui a permis de remporter en juin dernier la présidentielle avec près de 60% des voix, sous l'étiquette du parti de gauche au pouvoir, le Mouvement de régénération nationale (Morena), et de ses alliés. Avec près de 36 millions de voix, Claudia Sheinbaum est la Présidente la mieux élue de l'histoire du pays. « Je suis mère de famille, grand-mère, scientifique et femme de foi et à partir d'aujourd'hui, par la volonté du peuple mexicain, Présidente », a déclaré la nouvelle élue de 62 ans. « Je n'arrive pas seule, nous arrivons toutes », a-t-elle ajouté, en hommage aux femmes célèbres ou anonymes du Mexique. ■

M.K

## Sénégal L'ancien Président Macky Sall désigné tête de liste pour les législatives

La coalition Takku Wallu Sénégal, qui regroupe notamment l'Alliance pour la République (APR), le Parti démocratique sénégalais (PDS) de Karim Wade et une centaine d'autres mouvements, s'est accordée pour porter l'ancien Président Macky Sall à la tête de sa liste nationale pour les législatives du 17 novembre 2024, ont affirmé le 1er octobre deux membres de la coalition, l'ancien ministre Mansour Faye et Abdou Mbow. Un « choix naturel », selon un cadre de l'APR, qui a assuré sur un média international que la personnalité et le bilan de l'ex Président ont fait l'unanimité auprès des membres de l'alliance. Un possible retour au pays de Macky Sall pourrait marquer un véritable début de campagne pour ces législatives anticipées.

Une campagne qui s'annonce mouvementée, d'autant plus que l'on s'achemine vers un duel entre Macky Sall et le Premier ministre Ousmane Sonko, lui-même désigné tête de liste du parti au pouvoir, le Pastef. Alors que l'opposition tente d'imposer une cohabitation au Pastef dans la nouvelle Assemblée nationale qui sera issue du scrutin, elle part en rangs dispersés. Outre la coalition que porte Macky Sall, deux autres grandes alliances, portées respectivement par l'ancien Premier ministre Amadou Ba et le Maire de Dakar Barthélémy Dias, sont également en course. Une situation qui pourrait bien faire le bonheur du Pastef, en quête d'une majorité confortable à l'Hémicycle pour mener à bien son programme de gouvernance. ■

M.K

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : SÉGOU EN 2ÈME POSITION SELON L'OCLEI

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a organisé, le mardi 1er octobre dernier, un atelier de sensibilisation à Ségou, réunissant 50 agents administratifs. Cette session atelier visait à renforcer la conscience des acteurs locaux sur les méfaits de la corruption. Le gouverneur de Ségou, Alassane Traoré a souligné que la région se classe 2e en matière de corruption au niveau national. Il a exhorté la population à combattre ce fléau. De son côté, Seydina Oumar, président de l'OCLEI, a ajouté que « la corruption nuit gravement au pays et compromet la qualité des services publics ». Cet événement est le témoignage d'un engagement affirmé contre un phénomène qui mine le développement socio-économique du Mali. ■

## LE DJOLIBA ET LE STADE MALIEN DANS LE GOTHA DU FOOTBALL AFRICAIN

Le 22 septembre fut non seulement l'occasion de célébrer le 64<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Mali, mais aussi un jour de triomphe pour le football malien. En effet, les deux clubs les plus prestigieux du pays, le Djoliba Athletic Club (DAC) et le Stade Malien de Bamako (SMB), avec chacun 23 titres de champion national, ont ravi leurs supporters en se qualifiant pour les phases finales des deux compétitions africaines interclubs : la Champion's League et la Coupe de la Confédération (Coupe CAF).

DIOMANSI BOMBOTÉ



Le Djoliba AC, premier club malien à se qualifier à la phase de groupe de la ligue des champions CAF.

Après deux tours préliminaires rassemblant 58 clubs dans chaque compétition, les représentants maliens ont surclassé leurs adversaires respectifs. Le Djoliba a éliminé l'ASKO de Kara (Togo), tandis que le Stade Malien a pris le dessus sur Painesville FC du Liberia. Les deux équipes rejoindront les phases de groupes composées de 16 équipes chacune. Le Djoliba disputera la Champion's League, tandis que le Stade tentera sa chance dans la Coupe de la Confédération. Les tirages au sort pour ces compétitions auront lieu le lundi 7 octobre. Le Djoliba devient ainsi le premier club malien à participer à la phase finale de la Champion's League depuis la création de cette compétition en 1997, soit 27 ans après. Quant au Stade, il a déjà remporté la

Coupe CAF en 2009.

Cette double qualification a insufflé un vent de fierté dans le football malien et au-delà, unissant les Maliens dans un élan patriotique. Des commentateurs enthousiastes n'ont pas hésité à qualifier cet exploit « d'historique ». Historique, sans doute, car après 27 ans d'absence le Djoliba a enfin brisé la malédiction qui semblait peser sur les clubs maliens, incapables jusque-là de figurer parmi l'élite du football continental. Néanmoins, il convient de modérer cet enthousiasme : battre une équipe relativement méconnue comme l'ASKO du Togo n'est peut-être pas un exploit aussi retentissant qu'il n'y paraît.

**Le Djoliba peut-il rêver de dominer l'Afrique?** Beaucoup d'observateurs, notamment parmi les supporters et les dirigeants de l'équipe, affirment que « tout est possible » en football. Mais les ressources du Djoliba sont-elles à la hauteur de ses ambitions ? Sous la houlette d'un jeune entraîneur sérieux et ambitieux, Demba Mamadou Traoré, l'équipe malienne veut prouver sa soif de conquête. Son principal atout : la jeunesse de ses joueurs. Ces derniers sont déterminés à se surpasser, non seulement pour leur club, mais aussi pour attirer l'attention des recruteurs, présents en nombre lors des compétitions continentales. Toutefois, les chances du Djoliba face aux géants du football africain comme Al Ahly SC (12 titres), le TP Mazembe de la République Démocratique du Congo, ou encore le club égyptien Zamalek (5 titres), l'Espérance de Tunis et les formations marocaines Raja et Wydad (WAC) semblent plus incertaines.



Le Stade malien a été le vainqueur de la Coupe du Mali 2024.

Ces clubs bénéficient non seulement d'une grande expérience, mais aussi de moyens financiers considérables.

L'ambition n'est certes pas interdite, mais un excès d'optimisme sans réalisme peut être fatal. Le budget annuel de 2 milliards de francs CFA (3 millions d'euros) d'Al Ahly ferait tourner la tête à Tidiane Niambélé, l'honorable Président du Djoliba, dont le budget plafonne à seulement 100 millions de francs CFA.

Les finances demeurent le talon d'Achille du football malien. Selon une source proche de la Fédération Malienne de Football, Orange Mali verse 700 millions de francs CFA à la Fédération dans le cadre d'un contrat de sponsoring. Cependant, ces sommes sont modestes comparées à celles injectées dans le football d'autres pays africains. Chaque club bénéficie d'une subvention annuelle de 20 millions de francs CFA et chaque ligue régionale reçoit 4 millions. Depuis plusieurs années, l'État malien a cessé de prendre en charge les frais des clubs participant aux compétitions internationales. Ainsi, le Djoliba et le Stade Malien doivent compter uniquement sur leurs propres ressources. La survie des clubs au Mali relève presque du miracle. Pourtant, une lueur d'espoir se profile à l'horizon : une récente rencontre entre la Fédération et le ministère de la Jeunesse et des Sports pourrait marquer un changement positif dans l'attitude de l'État vis-à-vis du soutien aux clubs en compétition. ■

### CARTONS DE LA SEMAINE

L'attaquante malienne **Agueicha Diarra** a réussi ses débuts sous les couleurs du Paris Saint-Germain en D1 Arkema. Pour son premier match avec le club de la capitale française, le 29 septembre 2024, lancée eu après l'heure de jeu, elle a inscrit un but à la 87<sup>e</sup> minute, scellant la victoire 4-0 du PSG contre Guingamp.

**Samuel Eto'o** a été sanctionné, le lundi 30 septembre dernier, par la Commission de discipline de la FIFA d'une interdiction d'assister aux matchs des équipes nationales camerounaises pour une durée de six mois. Il est reproché au président de la FECA-FOOT d'avoir contesté le penalty d'égalisation des Brésiliennes lors du match du Mondial féminin U-20, qui a opposé le Brésil au Cameroun en Colombie, le 11 septembre dernier.

## LANGUE SONINKÉ : LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE ACTÉE

Adoptée par l'UNESCO en octobre 2023, la première Journée internationale de la langue soninké a été célébrée le 25 septembre 2024. Cette « reconnaissance » est une opportunité pour le monde de découvrir davantage les valeurs véhiculées par cette langue, qui devient, après le swahili, la deuxième langue africaine à obtenir ce statut.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Madiou Simpara, parrain de la première édition de la journée mondiale de la langue soninké.

Parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Guinée - Conakry, la Guinée - Bissau, le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie et le Mali, la langue soninké a connu « des pérégrinations » à travers son histoire millénaire. Menacée de disparition, à l'instar d'autres langues, elle a été « préservée » grâce à une lutte acharnée menée par des précurseurs comme Diadié Soumaré, premier Président de l'Association pour la promo-

tion de la culture soninké (APS). Réputé voyageur, le Soninké reste attaché à sa culture, « ce qui lui permet de se conserver et de la préserver », explique Dr Abraham Sylla, Président de l'Association culturelle soninké (ACS).

**Une langue, des dialectes** Regroupant une communauté diversifiée, la langue comporte des dialectes, dont deux principaux, explique Mamadou Diouara,

professeur de langue et Président de la commission de la langue du Festival international soninké (FISO). « Au Mali, il y a deux grands dialectes : le dialecte de « F » et le dialecte de « H ». Par exemple, « Faré » désigne l'âne dans le premier, alors que dans l'autre, il est dit « Haré ». Une diversité qui n'est pas un facteur « handicapant pour la langue », mais plutôt une richesse, ajoute M. Diouara. Cette consécration marque une nouvelle ère dans la valorisation de la langue, qui voyage et « se métisse » et ainsi l'opportunité de se diffuser et de continuer sa vulgarisation, selon ses défenseurs.

Beaucoup de villes le long du fleuve rappellent ce voyage et parfois les déformations subies par la langue, précise Dr Sylla. Ainsi, Faguibine est la déformation de « Fagné », qui signifie fleuve et de « Biné », noir. Pour se donner les moyens de préserver la langue, les promoteurs de l'association ont initié le FISO, qui se tient tous les deux ans et fait le point sur son évolution. L'association est aussi à l'origine d'un dictionnaire et d'un glossaire soninké. Cette première édition de la Journée mondiale de la langue soninké se veut un tremplin vers l'avenir, avec pour thème « Le soninké à l'heure du numérique ». Une façon d'ancrer la langue dans le temps tout en regardant vers le futur. ■

### INFO PEOPLE

#### AFFAIRE P DIDDY : GRAND P MOQUÉ !

Le chanteur et influenceur guinéen Grand P est depuis le 1<sup>er</sup> octobre la cible de moqueries sur Internet. La raison est simple. Dans une publication, il a mis en garde quiconque associerait son nom à celui de P Diddy, le chanteur américain arrêté en septembre pour agression sexuelle. Depuis cette arrestation, plusieurs célébrités sont accusées d'avoir eu des relations douteuses avec P Diddy pour gagner de l'influence dans le showbiz. Des commentaires tels que « J'ai entendu dire que Grand P est passé chez le Monsieur », « Grand P et P Diddy sont amis depuis très longtemps » ou encore « Qui se sent morveux se mouche » circulent sur les réseaux sociaux.



#### BACHELOR : ZEÏ-NABOU ÉLIMINÉE

La candidate malienne Zeïnabou a été éliminée de l'émission de télé-réalité « Bachelor Afrique francophone » le 1<sup>er</sup> octobre. Selon plusieurs internautes, cette élimination serait due à son refus de peindre le Bachelor lors d'un atelier artistique. En effet, dans l'émission, Lamine Cissokho avait demandé aux candidates de le peindre, mais Zeïnabou avait refusé. Ce geste a suscité des critiques sur Internet, certains estimant qu'il ternissait l'image de la femme malienne. Toutefois, ces critiques se sont apaisées après son entrée remarquée dans l'émission et surtout après qu'elle ait reçu la rose « Coup de cœur », ce qui avait renforcé son soutien de la part du public malien.



Journal du Mali  
l'Hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Mohamed KENOVI - Fatoumata  
MAGUIRAGA

Stagiaire :  
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité  
par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com





Votre **entreprise** évolue,  
votre **débit Internet** également.



20 28 00 00  
[www.afribone.com](http://www.afribone.com)

